

EDITO



Depuis plusieurs mois et dans la continuité du mandat précédent, l'équipe municipale souhaite apporter un soin particulier à l'information communale.

L'objectif est d'informer de manière claire et rapide chaque habitant de la commune sur les questions et les décisions qui concernent la vie de notre commune. Parallèlement, la poursuite de cet objectif permet de retranscrire l'importante activité de Martigné.

La communication communale revêt donc deux besoins : l'information des habitants et le récit de la vie locale.

C'est dans ce souci que les publications municipales ont été repensées lors du mandat précédent, que le site internet a

été créé et que le rendez-vous annuel des vœux à la population a été revisité.

L'arrivée des réseaux sociaux, il y a déjà plusieurs années, et leur développement constant, nous conduise à doter Martigné d'une vitrine sur Facebook. Ainsi, nous avons créé une page Facebook intitulée « Martigné Ferchaud, ville au naturel ». Les utilisateurs de ce réseau social pourront ainsi suivre et être informés plus rapidement des événements concernant notre commune.

Le réseau social est aussi un moyen de diffuser plus largement l'image de Martigné, tant au niveau régional que national.

Cette page sera l'occasion de diversifier les sources d'information. A l'avenir, nous souhaitons développer progressivement la publication d'informations à des personnes extérieures à la mairie. De plus, par définition, les réseaux sociaux sont des lieux où l'information est instantanée. Ce pourrait être, par exemple, l'occasion de donner, chaque weekend end et très rapidement, les résultats sportifs des équipes martignolaises.

Nous sommes conscients que tous les martignolais ne sont pas adeptes ou intéressés par ces nouveaux médias et nous ne les oublions pas. C'est pourquoi la Commission Information continue à travailler sur la mise en place d'autres moyens de discussions avec chacun de vous.

Le principal objectif de la Commission est là : créer de l'échange entre l'administration, les élus et chacun des habitants.

Malik OUMOHAND

Pour plus de précisions ou d'informations, rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.ville-martigneferchaud.fr

Prochaine parution : semaine du 11 au 15 avril

PRATIQUE

► MAIRIE : 02 99 47 90 25

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

► MÉDIATHÈQUE « L'ENVOI » :

02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)
Horaires d'ouverture : lundi : 16h30-17h30
mardi : 16h-18h - mercredi : 10h-12h et 14h30-16h30
vendredi : 10h30-12h et 16h30-17h30 - samedi : 10h-12h

► ESPACE JEUNES « LE SKWATT » :

06 15 19 79 41 (Françoise DAYER)
Du lundi au samedi pendant les vacances scolaires et le samedi après-midi en période scolaire

► CENTRE DE LOISIRS « MOMENT'FOLIE »

02 99 47 80 05 - Tous les mercredis de 12h à 17h30 - Garderie de 17h30 à 18h30
E-mail : mom-ent-folie@live.fr

Permanences le mercredi soir sauf vacances de 18h à 20h pour renseignements et inscriptions

► SYNDICAT D'INITIATIVE :

Tél. : 02 99 47 84 37 - E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

► ÉTINCELLES AQUATIQUES :

Tél. : 02 99 47 83 83 - email : contact@etincellesaquatiques.fr
www.etincelles-aquatiques.org

► DÉCHETTERIE :

De novembre à mars : ouverture le lundi de 14h à 18h, et le samedi de 8h30 à 12h30
D'avril à octobre : ouverture le lundi de 14h à 18h, le jeudi de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h30

► CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON : Aymeric Massiet du Biest et Monique Sockath

► ARCHITECTE CONSEIL :

(Laurent MANNEHEUT)
Vendredi 1^{er} avril au matin (sur RV au 02 99 47 90 25)

► PERMANENCES OPAH :

Le 4^e vendredi du mois de 10h à 12h
Maison des permanences (sans rendez-vous)

► PERMANENCES MSA :

JANZÉ : (6 rue du Docteur Doux)
Ouverture du lundi au jeudi de 14h à 17h
Accueil sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h.
La Guerche-de-Bretagne (Maison de Pays de La Guerche-de-Bretagne) : les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois

► PERMANENCE ACCUEIL EMPLOI :

Contact : 02 99 43 64 87

► MISSION LOCALE :

Tous les mardis de 9h30 à 12h30 à la Maison des permanences, sur rendez-vous.
Contact à la Maison du Développement à Retiers (02 99 43 64 87)

► ASSISTANTE SOCIALE :

Le jeudi à la Maison des permanences (sur rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► POINT INFORMATION JEUNESSE :

Pendant les périodes scolaires : le samedi de 10h à 12h (sur rendez-vous au 06 33 73 72 05)
Pendant les vacances scolaires : le mardi de 16h à 18h (sur rendez-vous au 06 33 73 72 05)

► CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :

(Madame HELEINE)
Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► MÉDECIN C.H.S.P. :

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

La Guerche-de-Bretagne (le jeudi de 9h à 13h au Centre Social)
Janzé (le mardi de 9h à 13h aux Halles)

► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) au Centre Social.
Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la mairie.
Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

► C.A.R.S.A.T. BRETAGNE (ex CRAM) :

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► MAISON DE SANTÉ :

1, rue Guy-Martin - 35640 MARTIGNÉ-FERCHAUD

► MAISON MÉDICALE DE GARDE :

Tél. : 02 99 43 44 45 - 12, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Semaine : 20h à 24h

Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► PHARMACIE DE GARDE :

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : **32 37**

► GENDARMERIE :

Brigade de Retiers : 02 99 43 51 05 - Brigade de La Guerche : 02 99 96 22 26

► CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU SEMNON :

4, rue Guy-Martin - MARTIGNÉ-FERCHAUD 02 99 47 90 66

Atelier BGE à Retiers

La BGE d'Ille et Vilaine organise trois ateliers à l'attention des personnes ayant des projets de création ou de reprise d'entreprise.

Ces ateliers auront lieu à la maison du développement à Retiers :

- Jeudi 10 mars « J'ai envie de créer »
- Jeudi 26 mai « Les étapes de la création d'entreprise »
- Jeudi 30 juin « Réaliser son étude de marché »

Ces ateliers sont gratuits et ouverts sur inscription

Contact : 02 99 86 07 47

Rénovation énergétique... Attention aux entreprises mal intentionnées !

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2016. Une aubaine pour se lancer dans des travaux de rénovation... tout en restant vigilant !

A quel mode opératoire être attentif ?

Il faut être vigilant vis-à-vis des entreprises qui opèrent souvent sous forme de démarchage et qui proposent de venir chez vous réaliser des diagnostics énergétiques gratuits, suivis de travaux d'isolation à très faible coût. Ces commerciaux vous assurent que les aides financières et les économies d'énergie attendues permettent de financer une grande partie des travaux. Mais la plupart du temps, l'épaisseur d'isolation mise en place est insuffisante. Les économies réalisées sont donc nettement inférieures aux prévisions et la mauvaise performance de l'isolation ne permet pas l'obtention des aides financières. Finalement, les gains financiers ne sont pas suffisants pour rembourser les mensualités du prêt, accordé à un taux généralement très élevé.

Comment se prémunir face à ces abus ?

- Ne pas céder à la pression commerciale : **ne rien signer, ni payer le jour même.**
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie **d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux ne soient pas commencés.**
- Exiger un devis précis mentionnant les coûts des prestations avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation.
- Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise est « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier du crédit d'impôt transition énergétique. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : www.renovation-info-service.gouv.fr

Certaines entreprises prétendent être mandatées par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et par la Région Bretagne. Nous vous rappelons que, de par leur neutralité, ces entités ne sont associées à aucune entreprise. Elles financent en revanche les Espaces INFO->ÉNERGIE bretons destinés à renseigner le particulier, de manière gratuite et objective. Vous pouvez dans ce cas collecter plusieurs devis, que le conseiller INFO->ÉNERGIE vous aidera à comparer et vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières.

Plus d'informations sur le site des espaces INFO->ÉNERGIE : www.bretagne-energie.fr

N° vert : 0805 203 205 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (gratuit depuis un poste fixe).

Sensibilisation aux gestes et comportements qui sauvent

DEVENEZ ACTEUR INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS



Les Français ont manifesté leur volonté d'être formés aux premiers secours pour faire face à des situations de crise à l'instar des attaques terroristes qu'a connu le pays en 2015. Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a donc demandé aux Préfets de définir des programmes d'actions départementaux de sensibilisation et d'initiation aux gestes et comportements qui sauvent. **Sans se substituer ni aux services de secours d'urgence ni aux forces de sécurité, l'objectif poursuivi est que chacun puisse être acteur de sa sécurité en situation de crise.**

Depuis le 6 février et jusqu'au 26 mars 2016, 116 sessions d'initiation aux gestes et comportements qui sauvent sont proposées en Ille-et-Vilaine, en partenariat avec les associations agréées de sécurité civile.

Le programme est disponible sur le site des services de l'État en Ille-et-Vilaine :

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Actualites/Conseil-departemental-de-la-securite-civile-sensibilisation-des-Francais-aux-gestes-qui-sauvent>

Ces sessions d'initiation, distinctes de la formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1), sont gratuites et ouvertes à tous. Les inscriptions se font directement auprès des associations.

D'une durée de 2 heures, les sessions sont construites sur la base d'un référentiel pédagogique national :

- « alerter, masser, défibriller »
- « traiter des hémorragies »

Du 6 février au 13 février : 82 personnes ont déjà participé aux sessions de formation des gestes qui sauvent en Ille-et-Vilaine.

SMICTOM

Recyclage : sac jaune ou sac noir ?

Les déchets recyclables sont à déposer dans les sacs jaunes. Transportés jusqu'au centre de tri des emballages ménagers à Vitry, ils seront triés pour être valorisés et transformés pour une réutilisation sous une autre forme.

Les TAP au jardin récupèrent des outils pour entretenir leur jardin.

Si vous souhaitez en faire don, merci d'en informer le service Enfance Jeunesse ou à l'accueil de la Mairie

Balayage des rues

Date de balayage : Les 23 et 24 mars
Entre 8h et 12h et entre 13h30 et 16h30
Merci de laisser les abords de trottoirs dégagés

Portes ouvertes à l'École le Jardin des mots

Vendredi 1^{er} avril de 16h30 à 19h

École maternelle
8 rue du Maréchal Leclerc
02.99.47.93.01

École élémentaire
15 bd Saint-Thomas
02.99.47.90.46

Du côté du conseil...

Le Conseil municipal s'est réuni le 4 février 2016 autour d'un ordre du jour plutôt technique dans l'attente du vote budget 2016 qui aura lieu lors du Conseil du 24 mars.

Le Conseil a donné un avis favorable à la demande de Espace Habitat pour la garantie de prêt, souscrit dans le cadre de la rénovation de 20 logements dans la résidence « Le Hameau de Bretagne ».

Certaines dépenses de la commune doivent faire l'objet d'une délibération autorisant leur mise en œuvre dans l'attente de l'adoption du budget de l'année. Cela permet ainsi à l'activité de la commune de se poursuivre normalement.

Les conseillers municipaux ont adopté les montants relatifs à la participation aux frais de scolarités des enfants non-résidents de la commune. Ces frais sont acquittés par la commune de résidence de l'enfant. Le montant annuel pour un élève en élémentaire est de 326 euros et de 1 473 euros en maternelle.

Le Conseil a donné un avis favorable à la révision du Plan Local d'Habitat (PLH), mené par la Communauté de Communes. Ce plan décline, commune par commune, la stratégie d'action en matière d'habitat pour la période 2016-2021.

Hors délibération, il a été décidé de lancer une réflexion sur les actions à mener pour dynamiser le site de l'étang. Ce lieu est une véritable richesse pour Martigné. Il semble peu connu en dehors de notre commune alors qu'il pourrait accueillir différentes activités qui contribueraient à la reconnaissance de notre ville. Trois groupes de travail ont été créés pour donner la visibilité à ce projet. Ainsi, les réflexions s'articulent autour des espaces naturels et du patrimoine, des activités nautiques et de la baignade, ainsi que des activités de plein air.

Les habitants et associations martignolaises seront sollicités par ces groupes de travail.

Jardiner au naturel oui mais comment ?

Le processus de décision

Ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans le jardin va devenir une obligation prochainement.

Les jardinerie devront supprimer de leurs rayons, les produits que les jardiniers amateurs trouvent encore aujourd'hui, pour remédier facilement mais non sans conséquences, aux plantes indésirables, aux ravageurs et aux maladies du potager. Alors, comment sera-t-il possible de s'en passer sans voir le jardin dépérir et devenir le théâtre d'un certain nombre de dérèglements ?

Si on lui donne les conditions favorables, un potager ou une haie, comme tout milieu vivant, est le résultat d'un équilibre biologique qui se maintient sans intervention extérieure mais à condition de réunir un certain nombre de facteurs facilitateurs. C'est cela qu'il va falloir retrouver pour jardiner « au naturel » une fois que le milieu « jardin » aura développé ses propres moyens de régulation.

Les principes de base

► **Ne pas laisser la terre nue**, soit en plantant des couvre-sols l'hiver ou en « paillant » pour maintenir le sol propre, souple et humide. Cela permet de limiter les arrosages en été. Un paillage peut se faire avec de la paille, comme son nom l'indique, mais aussi avec des feuilles mortes, des feuilles coupées, des tontes de gazon sèches, des écorces, des déchets verts...

► **Ne pas retourner la terre mais l'aérer** avec un outillage approprié (grelinette).

► **Pratiquer des rotations dans les plantations** afin que les parasites ne retrouvent pas les mêmes légumes aux mêmes endroits.

► **Travailler la terre au bon moment** c'est savoir intervenir à temps, sur un sol non mouillé.

► **Créer un environnement favorable en :**

Attirant les insectes auxiliaires : les coccinelles et les syrpes, prédateurs de ravageurs. La plantation de l'ortie et

de la valériane favorisent, par leurs fleurs, la présence de ces insectes auxiliaires. Un pot de terre renversé rempli de paille, un petit « hôtel d'insectes » amusant à construire, faciliteront leur habitat.

Utiliser parfois des paillages spécifiques qui renforcent la résistance des plantes tout en protégeant le sol comme la tanaisie, la consoude, l'ortie.

Associer des équipes gagnantes comme le chou et le fraisier, la laitue et le persil, les tomates, les pommes de terre et les haricots, les haricots, les bettes et les betteraves...

Introduire des fleurs répulsives ou qui concentrent certains parasites, comme l'œillet d'Inde contre les vers de la tomate, ou la capucine qui attire les pucerons

Planter des aromatiques (thym, sauge, lavande, camomille...), qui agissent comme répulsifs de ravageurs et offrent leurs vertus médicinales.

Cependant, en cas d'une attaque massive, il existe des insecticides naturels à base de savon noir, des purins de plantes fortifiantes comme le purin d'ortie ou le purin de consoude (plante merveilleuse pour le jardin), un antilimace naturel à base de phosphate de fer. Le chat de la maison a son rôle à jouer en chassant les mulots et campagnols.

Le jardinage au naturel, avec de la patience, de l'attention et de la détermination, a encore de beaux jours devant lui !

Des idées pour la commune ?

► Proposer des rencontres annuelles de jardiniers amateurs pour partager les expériences et les savoirs, partager aussi les problèmes rencontrés et les astuces pour y remédier.

► Réactualiser la grainothèque commencée l'an passé à la médiathèque

► Créer à la médiathèque un centre de ressources « jardinage » avec des fiches concrètes pour tous les problèmes qui peuvent être rencontrés, les recettes de traitement, de purins...

Saviez-vous que votre médiathèque offre déjà des trésors de renseignements sur le sujet ?

LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

Centre de loisirs

Les vacances d'avril arrivent à grand pas.

L'équipe d'animateurs proposeront à nos enfants la première semaine de continuer le thème sur l'écologie en terminant, par exemple, l'hôtel à insectes et de faire du jardinage.

La deuxième semaine sera tournée vers l'ouverture au monde notamment avec l'organisation d'une soirée «couscous» le 13 avril avec dégustation de cornes de gazelle fabriquées par les enfants.

Parallèlement, il y aura le festival des « Mullos ».

Une plaquette sera prochainement à la disposition des parents.

Bien sûr il ne faut pas oublier de s'inscrire !!!!

L'Association des Professionnels de Santé de Martigné-Ferchaud s'active... pour la mise en place d'un Forum Santé

L'Association des professionnels de santé Martignolais (A.S.P.R.O.) a été créée en 2010. Elle réunit toutes les professions médicales et paramédicales de la commune, sans exception.

Dans le cadre du projet de santé, les professionnels ont engagé un travail d'équipe pluridisciplinaire et partenarial allant au-delà des membres de l'association A.S.P.R.O., avec la présence de l'ADMR de Janzé et de Martigné-Ferchaud, des Sapeurs-pompiers de Martigné-Ferchaud, mais aussi du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de la Roche aux Fées. Ce groupe de travail organise un Forum Santé le samedi 30 avril prochain à partir de 14h à la Salle des Maîtres Beurriers à Martigné-Ferchaud.

Le principe de ce Forum Santé est de rencontrer la population mais également de prévenir les effets négatifs du vieillissement. Sont au programme : un temps d'information sur les fragilités des personnes âgées, différents ateliers animés par les professionnels de santé (équilibre, alimentation, matériel de confort, etc.) et un temps convivial (dégustation d'une soupe).



Groupe de travail Forum Santé

Au 1^{er} plan de gauche à droite : Carole ROINSON (Infirmière libérale et Trésorière d'A.S.P.R.O.), Catherine HASLE (Infirmière libérale), Patricia DURAND (Pharmacienne et Présidente d'A.S.P.R.O.), Xavier DURAND (Pharmacien), Monique BEAUGEARD (Présidente de l'ADMR de Martigné-Ferchaud), Emilie RESTIF (Orthophoniste), Florence NAVAL (Médecin généraliste libéral).

Au 2^{ème} plan de gauche à droite : Bérangère TURMEL (Coordinatrice du CLIC de la Roche aux Fées), Laurence MAZURAS (Infirmière libérale), Delphine AUBERT (Infirmière-coordinatrice à l'ADMR JRS les Dolmens Janzé), Pierre-Yves MARTIN (Médecin généraliste libéral), Jean-Pierre CHARTON (Dentiste), Jeanne BURET-GUIHENEUC (Podologue), Stéphane BLAIN (Ambulancier), Willy MARTINEAU (Président association des sapeurs-pompiers), Magalie OLIER (Sapeur-pompier et formatrice).

Absents : Ingrid BRUN (Kinésithérapeute et Secrétaire d'A.S.P.R.O.), Alexandre PERON (Ostéopathe), Aurore ROSELLO (Naturopathe).

Le Skwatt



L'Espace jeunes « le Skwatt » sera ouvert pour les vacances d'Avril à partir du lundi 4 jusqu'au vendredi 15, de 14h à 18h, sauf pour certaines activités, qui se dérouleront à la journée ou en séjour.

Une journée « Intervalle », entre Espaces jeunes, est prévue le mardi 5 avril de 9h à 18h environ.

Le jeudi 7 avril, nous serons à la piscine de Janzé de 9h à 11h30. Comme habitude, nous mangerons ensemble le midi puisque chacun amènera son pique-nique. Puis, nous irons passer l'après-midi à la salle de sport. Cette journée sera aussi ouverte aux jeunes de la Passerelle.

Du jeudi 14 au vendredi 15 avril, un séjour « KOH-LANTA » sera organisé à la MFR de Janzé.

Pour la suite de la programmation, je vous invite à retrouver des informations complémentaires et activités supplémentaires qui seront organisées pour ces vacances d'Avril sur :

- Le Facebook du Skwatt
- Le site internet de la Mairie
- Directement à l'Espace jeunes

Des plaquettes d'informations sur le Skwatt et la Passerelle seront distribuées prochainement dans les écoles et collèges. Vous pouvez aussi venir me rencontrer à l'Espace jeunes pour des informations plus précises.

De plus, à partir du mercredi 20 avril et cela sur plusieurs mercredis consécutifs, le Skwatt accueillera le « FAB-LAB » de 14h à 18h. Venez découvrir cet univers... A Bientôt.

Bosc Aurélie, Directrice de l'espace jeune

Saison culturelle CCFR

SOIREE CIRQUE

Samedi 30 avril à 20h30

Sous chapiteau à Thourie

Tarif plein 6 € / Réduit 4 € - Forfait Famille 13 €

L'École de cirque Vents de Cirque s'associe à la Saison Culturelle du Pays de la Roche aux Fées pour vous proposer une soirée découverte cirque sous chapiteau. Installé pour une semaine sur les abords de l'étang de Thourie, le chapiteau accueillera une compagnie professionnelle en résidence pour des répétitions, des temps de rencontre, des ateliers et un spectacle tout public à découvrir en fin de résidence.



SOUL MUSIC !

Concert du Hang'Art Samedi 23 avril à 20h30

Martigné Ferchaud – Salle Sévigné

Contact pour réservation 02 99 43 42 75

(du mardi au jeudi)

Bibliothèque en fête



Tout le mois d'avril, venez fêter le Japon à la Médiathèque L'Envol.

Ateliers Orizomégni

La technique orizomé est l'art japonais de l'encre. Sur la base de l'origami, pliez, dépliez et trempez dans l'encre pour obtenir des effets incroyables. Venez tester cette technique encore méconnue.

Ateliers animés par Yoko Lesquesne

Le mercredi 13 avril à partir de 14h

2 Séances pour les enfants de 45 min à 1h.

Réservation obligatoire

Contes japonais

Mesdames et Messieurs, les Enfants, veuillez prendre place dessous la crapahutte et laissez-vous conter pendant quelques minutes des histoires merveilleuses voyageant depuis le grand pays du Soleil Levant.

Création de Christelle Canut, comédienne

Le Mercredi 13 avril à 18h30 durée 45 minute – tout public

D'autres événements et informations complémentaires, rendez-vous sur le site www.bibliothèque-rocheauxfées.fr et la page facebook « Martigné-Ferchaud Ville au naturel ».



CALENDRIER

Les Temps Forts

MARS

Dimanche 13 : Conférence sur l'histoire de Martigné - Salle Sévigné

Lundi 14 : UTL - Conférence - Espace des Maîtres Beurriers

Vendredi 18 : Crédit Mutuel - Assemblée Générale - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 19 : Écoles Publiques - Soirée - Espace des Maîtres Beurriers

AVRIL

Vendredi 1^{er} : Portes Ouvertes de l'école publique, rue Maréchal Leclerc et Boulevard Saint Thomas de 16h30 et 19h

Vendredi 08 : Thé Dansant - Martignolais - Thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 09 : Classes 6 - Repas - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 23 : Écoles Privées - Soirée - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 23 : École de Musique - Concert - Salle Sévigné

Samedi 30 : Professionnels de santé - Forum - Espace des Maîtres Beurriers